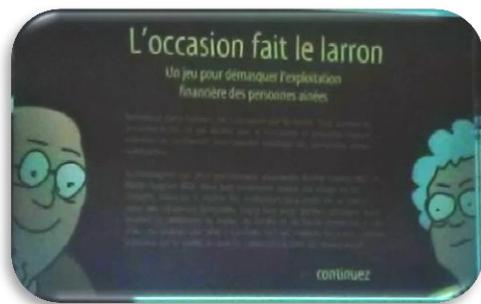


Voici un bref aperçu des huit outils qui ont été présentés lors de la rencontre :

1- *L'occasion fait le larron* produit par la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) (présenté par l'organisme DIRA-Estrie)

Cet outil est un jeu-questionnaire présenté sur PowerPoint (donc avec un projecteur) conçu pour aborder les sujets de la fraude et de l'exploitation financière. Le jeu vise à faire réfléchir les participants sur des situations de fraude ou d'exploitation financière qui peuvent se présenter au quotidien. Les questions s'appuient donc sur des cas familiers susceptibles de se produire dans l'environnement des personnes aînées. Ce procédé facilite la compréhension et l'intégration des concepts présentés.



Le jeu comporte une douzaine de questions qui suivent l'histoire des personnages Bertha et Basile. Il est animé par deux bénévoles aînés qui incarnent les deux personnages. L'objectif des participants est d'amasser le plus d'argent possible en répondant correctement à des questions à choix multiple. Le groupe de participants doit d'abord être divisé en deux. Ils doivent ensuite répondre à chacune des questions animées. Après chaque réponse donnée par les équipes, qu'elle soit bonne ou mauvaise, les animateurs donnent une explication sur le sujet et distribuent l'argent en fonction des bonnes réponses données.

2- *Jeu de poches* produit et présenté par l'organisme DIRA-Estrie

Le traditionnel et amusant jeu de poches a ici été adapté afin de stimuler la discussion et les connaissances sur la maltraitance envers les personnes aînées. Reprenant l'essence du jeu en devant utiliser ses habiletés pour atteindre les trous "payants", chacun d'eux est en plus un prétexte pour développer ses connaissances à l'égard de la maltraitance. En guise d'exemple, une poche qui entre dans le trou nommé «solution» indique au joueur qu'il doit nommer une solution ou des ressources disponibles pour prévenir ou contrer la maltraitance s'il veut pouvoir comptabiliser les points associés au trou. Le joueur peut requérir l'aide de ces coéquipiers au besoin. Tout comme pour le jeu de poche traditionnel, le but est d'accumuler le plus de points possible; les joueurs doivent donc être en mesure de donner des bonnes réponses.



3- « *Quessé qui se passe?*» utilisé par la Table régionale de concertation contre les mauvais traitements faits aux personnes aînées de l'Estrie (présenté par le Coordonnateur régional contre la maltraitance envers les personnes aînées de l'Estrie)

«Quessé qui se passe» est un jeu de rôle qui s'avère utile pour identifier les attitudes liées à la maltraitance psychologique, ainsi que ses impacts chez les personnes aînées qui la vivent.

Idéalement les participants sont divisés en équipe de quatre personnes. Une consigne différente est alors attribuée à l'ensemble des participants de chaque équipe. Cette consigne, qui représente une attitude, doit être apposée sur leur tête et est destinée aux autres participants qui doivent traiter la personne en conséquence de ce qui est inscrit. L'animateur donne ensuite aux équipes un sujet de discussion. C'est lors de cette discussion que le jeu de rôle entre en scène, puisque les personnes doivent agir envers les autres selon les attitudes qu'elles lisent sur leur tête. À la fin du jeu, les participants sont appelés à trouver l'attitude qui leur avait été attribuée selon les agissements que les autres avaient à leur égard durant la discussion. Des échanges à ce sujet peuvent ensuite avoir lieu.



Le jeu de rôle peut se réaliser selon une courte mise en scène théâtrale et donc être joué par des comédiens bénévoles, ou bien il peut se faire en expérimentation directe avec le public à sensibiliser.

4- *Conte de verre et de lumière* produit par l'artiste Christine Bolduc (présenté par le Comité local de la MRC de Coaticook)

Ce conte est un texte poétique qui amène à une réflexion individuelle et de groupe à l'égard de la maltraitance. Cette activité inspirante est animée par l'artiste Christine Bolduc de façon conjointe avec l'organisme qui en fait la demande. À titre d'exemple, le responsable de l'organisme peut utiliser le conte dans le cadre de l'organisation d'un café-rencontre pour ensuite se servir de la présentation pour amorcer une discussion sur la problématique de la maltraitance.

Ce conte a été créé et est mis en scène par l'artiste estrienne Christine Bolduc ([Christine.bolduc@gmail.com](mailto:Christine.bolduc@gmail.com)), membre du Cercle des Conteurs des Cantons de l'Est. La

première partie présente un témoignage réel, une sorte d'introspection publique. L'auteur utilise le conte pour réaliser une introspection à propos de l'histoire vécue. Elle tend notamment à faire réfléchir le public sur le fait que même avec de bonnes intentions, il est possible d'avoir des comportements ou des attitudes maltraitantes. Dans la deuxième partie, l'artiste raconte l'histoire d'un jeune et d'une personne âgée qui se rencontrent par hasard. Au fil de leurs discussions sur leur vie respective, les deux se rendent compte qu'ils vivent chacun une situation de maltraitance.

#### 5- *Saynète* produite et présentée par le Comité local de Sherbrooke

La saynète présente une situation courante de maltraitance financière envers les personnes âgées, ainsi que les organismes, ressources et services disponibles dans la ville de Sherbrooke afin de prévenir et de lutter contre cette forme de maltraitance. Cette saynète permet de promouvoir et d'illustrer de façon simple, claire et amusante les différentes ressources présentes dans la ville (ex. le Service de police), leurs champs d'action et leurs services.

#### 6- *Jeu de serpents et échelles* produit par le Comité inter table de la ville de Québec en collaboration avec l'organisme Parents secours (présenté par le Coordonnateur régional contre la maltraitance envers les personnes âgées de l'Estrie)

Le traditionnel jeu de serpents et échelles a ici été adapté afin de stimuler la discussion et les connaissances sur la maltraitance envers les personnes âgées. Une première adaptation a été proposée en 1990 par le Centre local de services communautaires (CLSC) des Sources (ville de Charlesbourg) et a été actualisé en 2012 en collaboration avec l'organisme Parents Secours. Plusieurs ressources en matière de prévention et de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées sont présentés tout au long du jeu.



#### 7- *Livrets «Nos avoirs ... il faut y voir» et «Les paroles s'envolent et les écrits restent»* produit par le Comité de la MRC de Memphrémagog (présenté par le Coordonnateur régional contre la maltraitance envers les personnes âgées de l'Estrie)

Ces deux livrets ont été élaborés par le comité de prévention des mauvais traitements faits aux personnes âgées de la Table de concertation des aînés de la MRC de Memphrémagog. Ils sont disponibles en version française et anglaise et téléchargeables

en fichier PDF sur le site de la Table régionale de concertation contre les mauvais traitements faits aux personnes aînées de l'Estrie [www.stop-abus-aines.ca](http://www.stop-abus-aines.ca)

Le premier livret *Nos avoirs ... il faut y voir* ([http://www.stop-abus-aines.ca/documents/Nos\\_avoirs\\_il\\_faut\\_y\\_voir.pdf](http://www.stop-abus-aines.ca/documents/Nos_avoirs_il_faut_y_voir.pdf)), publié en 2010, présente des conseils généraux pour prévenir les situations de maltraitance financière. Ces conseils portent autant sur le savoir-faire que sur le savoir-être et est destiné à la population âgée. Il est également possible d'y retrouver de l'information sur des sujets spécifiques telle la prévention des sollicitations frauduleuses, comment naviguer de façon sécuritaire sur le net, le vol d'identité, les investissements, les assurances, etc.



Le deuxième livret, *Les paroles s'envolent et les écrits restent* ([http://www.stop-abus-aines.ca/documents/Les\\_paroles\\_s'envolent\\_les\\_écrits\\_restant.pdf](http://www.stop-abus-aines.ca/documents/Les_paroles_s'envolent_les_écrits_restant.pdf)), publié en 2008, aborde divers sujets qui peuvent être complexes comme : la procuration, le mandat en cas d'inaptitude et le testament. Il a pour objectif de présenter la nature, la mise en application, les différences et les complémentarités de ces mesures. La recherche et la rédaction de cet outil ont été réalisées par Pierre Thibaudeau, avocat au Bureau d'aide juridique de Magog, et Paul Martel, Coordonnateur régional contre la maltraitance envers les personnes aînées de l'Estrie